

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal  
Séance du 5 février 2016 – 9 h 00

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille seize, le cinq février, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-01-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY (jusqu'au point 3).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du PV du 11 décembre 2015  
Mme Annie HUGUES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.  
Le Procès-verbal du 11 décembre est approuvé.
2. Maison des énergies, Pierre Michel  
L'adjoint fait le point sur les travaux. Le pilier central est en mauvais état, il se rétrécit en hauteur et penche, il faut le chemiser en béton.  
Pierre Michel propose de ne pas reconstruire la cloison qui a été démolie dans l'appartement « Margot ». ce qui agrandirait le local technique. L'architecte décidera.  
Les travaux ont bien avancé, les poutrelles sont posées et la semaine prochaine, la première dalle sera coulée.  
Les façades seront faites si le financement le permet.
3. Travaux sur le réseau d'eau, suite de l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres, financement de l'opération, délibération prévue  
Neuf entreprises ont répondu, trois étaient très bien placées. L'agence de l'eau et le département seront relancés pour le financement. Signature de l'avenant au marché d'Hydrétudes pour 2 000 € HT.

**Délibération n° 1**

Pierre Michel expose : neuf entreprises ont répondu à l'appel à concurrence préparé par le bureau Hydrétudes et qui concerne les travaux indispensables à la poursuite du schéma directeur d'eau potable. Les plis ont été ouverts par la commission d'appel d'offre le 2 février 2016. Il propose de retenir l'offre de 31 427 € HT de l'entreprise Aubéry.

Hydrétudes propose l'avenant n° 1 au contrat initial, autorisé par la délibération du 18 avril 2014, du marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 22 393 € HT concernant la réalisation du schéma directeur d'eau potable. L'objet de cet avenant est la modification de la rémunération du maître d'œuvre. La mairie a souhaité profiter des travaux de remplacement des vannes de sectionnement pour remplacer un tronçon de canalisation entre la source de l'Estang, qui alimente la totalité du réseau d'eau potable distribuée sur la commune, et le 1<sup>er</sup> brise charge. Ces travaux indispensables à la salubrité et sécurité du réseau nécessitent une mission de maîtrise d'œuvre spécifique non prévue dans la mission initiale. Le montant de la plus-value est de 2 000 € HT –conception du projet, montage du dossier de consultation, analyse des offres, suivi des travaux, règlement des comptes. Cela complète la délibération du 18 juin 2015 qui avait déjà approuvé ce montant.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

**Approuve le montant total de l'opération**

	Total HT	TVA	Total TTC
Maîtrise d'œuvre	24 393,00 €	4 878,60 €	29 271,60 €
Compteurs de distribution	14 140,00 €	2 828,00 €	16 968,00 €
Compteur d'adduction et pause de vannes de sectionnement	31 427,00 €	6 285,40 €	37 712,40 €
Total	69 960,00 €	13 992,00 €	83 952,00 €

**Approuve le plan de financement suivant :**

Autofinancement 20 %	13 992,00 €
Département Agence de l'eau 80 %	55 968,00 €
Subvention déjà attribuée	20 000,00 €
Subvention demandée	35 968,00 €

**Demande** au département et à l'agence de l'eau de financer à hauteur de 80 % du montant prévisionnel de l'opération. Actuellement seule l'agence de l'eau a attribué une subvention de 20 000 €, le conseil municipal demande donc au département et à l'agence de l'eau de compléter leur aide et d'attribuer une subvention de 35 968 €

**Demande** l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de ces subventions supplémentaires

**Autorise** la maire à signer l'acte d'engagement avec la société Aubéry pour 31 427 € HT

**Autorise** la maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec Hydrétudes pour 2 000 € HT

Cette délibération complète celle du 18 juin 2015 comme l'a demandé la préfecture par un courrier daté du 4 septembre 2015.

VOTE : Pour : 12      Contre : 0      Abstention(s) : 0

4. Recensement des eaux de toitures, le point sur la question  
Jean-Claude Bessière et Didier Pacaud ont repéré une vingtaine de toitures qui pourrait grâce à des dauphins ne plus aller dans le tout à l'égout.
5. Bâtiments de la gendarmerie, orientations pour les bâtiments, le cas échéant propositions à la centrale villageoise photovoltaïque de déplacer les panneaux  
La mairie compte garder les bureaux et les deux appartements au-dessus pour y créer éventuellement la maison de santé. Pour les quatre appartements F4 une décision sera prise dès que la mairie aura les clés.
6. Bâtiments Communaux  
- Agenda programmé d'accessibilité, délibération prévue, programmation des travaux sur trois ans en fonction de la demande de subvention déposée à la préfecture, dépôt des trois dossiers de demande de dérogation

#### Délibération n°2

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP), pour tous les types de handicaps. Compte-tenu des difficultés rencontrées pour atteindre cet objectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), permettant à la collectivité de planifier ses travaux sur plusieurs périodes.

Madame Olivier, Maire, rappelle que, par délibération du 3 août 2015, la commune a engagé les démarches afin de répondre aux exigences réglementaires, en conventionnant avec le centre de gestion des Hautes-Alpes (CDG05). A ce titre le CDG 05 a réalisé trois dossiers de demande de dérogations (cimetière, église, tour carrée) déjà envoyés à la DDT et l'ensemble des diagnostics accessibilité des bâtiments de la commune (y compris celui de la poste) afin de pouvoir élaborer l'Ad'AP et planifier les travaux.

L'Ad'Ap proposé porte sur les douze établissements communaux et sur une durée de trois ans.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide**

**D'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée** de la commune tel que figurant dans l'annexe à la présente délibération et se résumant ainsi :

Année 1 2016 : salle du grand pré, salle polyvalente, base de loisirs, gendarmerie

Année 2 2017 : Camping municipal, WC public du camping, école, salle Saint-Arey

Année 3 2018 : Mairie, écomusée, aire de jeux, maison médicale

**De prévoir chaque année** au budget primitif les crédits nécessaires aux travaux de mise en accessibilité

2016 : 40 375,00 € ; 2017 : 28 649,00 € ; 2018 : 39 373,50 €

**De donner tous pouvoirs** au maire pour signer tout document, accomplir toute formalité nécessaire au dépôt et règlement de ce dossier auprès des services de l'Etat.

**VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstention(s) : 0**

Une rencontre avec Monsieur Bégou a eu lieu pour voir comment aménager l'entrée de la terrasse, une nouvelle réunion est prévue avec la poste.

#### - Locations en cours

- L'assignation pour expulsion d'un locataire du grand pré est prévue le 1<sup>er</sup> mars. Proposition faite pour défendre la commune pour la somme de 680 € HT + 68 € HT + 13 € de taxe de plaidoirie.

- Logements actuellement vacants :

Nom logement	Descriptif	Loyer mensuel	Charges
Orpierre	T2	189,15 €	
Nyons	T2	189,15 €	
Vaison	T2	189,15 €	
Aygues	T2 meublé	200,00 €	50,00 €
Buëch	T2 meublé	200,00 €	50,00 €
Chardon Bleu	T2 meublé	200,00 €	50,00 €

- Contrats signés par la maire suite à la délégation

Nom logement	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel	Charges	Date contrat
Lagrand	GERARD Laurence	T2	189,15 €		03/12/2015
Drôme	CLAYES Laurent	T2 meublé	200,00 €	50,00 €	15/12/2015
Lavande	NGO BION Alice	T2 meublé	200,00 €	50,00 €	31/12/2015

Autres contrats	Occupant	Annuel	Date contrat
ANNUEL garage de la cure	Association La Grapille	120,00 €	21/01/2016

- Monsieur Robinet cherche un local professionnel, il sera orienté vers des propriétaires privés.
- 7. Garages communaux, proposition de reconstruire des garages place du 19 mars  
Pour répondre à une demande, Pierre Michel propose de reconstruire les anciens garages Chaffois. Une autorisation sera demandée au propriétaire du Clos du Rosanais pour les apposer sur leur mur.
- 8. Opération façades-toiture, demande de subvention à la région, *délibération prévue*

#### Délibération n°3

Le 12 mai 2015, le conseil municipal avait approuvé le nouveau règlement d'aide aux façades dans le cadre de l'OPAH. Une opération communale d'aide aux façades était en cours jusqu'au 31 décembre 2015.

Il convient donc de demander à la région une subvention pour la future opération façades-toitures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE le plan de financement de cette opération soit 19 500 € de budget consacré à cette enveloppe globale de subventions façades-toitures sur trois ans

DEMANDE à la région de financer cette opération à hauteur de 9 750 €

APPROUVE le montant restant à charge de la commune soit 9 750 €

VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstention(s) : 0

- 9. Aires de jeux, le point sur les travaux Didier Pacaud  
Les travaux de sécurité vont être effectués (les caches-vis sont arrivés), le jeu du plan d'eau a été enlevé.
- 10. Accueil des migrants, le point sur le dossier  
Jean-Jacques Ferrero rapporte la réunion avec le collectif, la CIMADE, Philippe Maire et Josy Olivier. Une convention avec la CIMADE, qui prendra en charge le volet financier, a été signée. Tout est prêt pour les accueillir, leur arrivée ne dépend pas de la commune.
- 11. ONAC, proposition de poser une plaque commémorative à la mémoire des harkis  
Accord de principe à la proposition de l'office national des anciens combattants de poser une plaque commémorative à la mémoire harkie à Paul Bert si les propriétaires du village vacances acceptent.
- 12. Fête des simples 2017, chemin le long du ruisseau de l'Estang, proposition d'un courrier aux propriétaires, proposition de Madame Oddou pour terrain et petite maison, *délibération prévue*  
Le conseil municipal ne voit pas la nécessité d'acheter la maison mais est toujours intéressé pour le terrain. Un courrier est proposé à tous les propriétaires du chemin piétonnier pour demander un droit de passage et pour que la mairie puisse entretenir le sentier le long de la rivière.
- 13. Marché hebdomadaire, déplacement pendant l'hiver  
La question du déplacement du marché sera posée pour l'hiver prochain.
- 14. Office de tourisme, conseil d'administration  
Le conseil d'administration s'est tenu, bilan de saison maussade. Les finances sont saines, les communes participent. Quelques difficultés pour gérer la taxe de séjour, une étude est en cours pour qu'une société privée se charge de sa gestion. L'office de tourisme sera modifié avec la nouvelle Intercommunalité.
- 15. Projet de création d'un chemin protestant  
Visite du maire de La Charce : un sentier culturel Européen existe depuis 2000. Ce sentier passerait dans le parc des Baronnie et si possible à Rosans. Monsieur Bégou pourrait donner des informations pour la création de ce sentier.
- 16. SIVU des pays du Buëch, modification des statuts, *délibération prévue*

#### Délibération n° 4

Le SIVU Les Pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui a modifié ses statuts. Il est désormais prévu que pour les communes entre 500 et 1 000 habitants il y ait deux délégués et deux suppléants. Il convient d'élire les représentants de Rosans

Après en avoir délibéré, le conseil municipal Désigne : Madame Annie HUGUES et Madame Jeannine GENEIX, déléguées

Et Madame Josiane OLIVIER et Madame Chantal BOGET, suppléantes

VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstention(s) : 0

17. Intercommunalité, conseil cantonal prévu le 11 février

Le 11 février est prévue une réunion avec le préfet pour voir quelles seront les solutions qui seront votées en CDCI (commission départementale de coopération intercommunale).

18. Pastoralisme, création d'une association des communes pastorales

**Délibération n° 5**

Dominique Gueytte, adjoint, présente les statuts de l'association des communes pastorales de la région PACA. Il propose que la commune adhère à cette association.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

**APPROUVE les statuts**

AUTORISE l'adhésion de la commune à cette association

DESIGNE Dominique GUEYTTE comme délégué

VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstention(s) : 0

19. Commission des finances Jean-Jacques Ferrero

La commission s'est déjà réunie, le bilan de 2015 est positif, prochaine réunion prévue le 23 février.

20. Commission du personnel

La commission s'est réunie. Le tableau des effectifs ne bouge pas, le poste d'ATSEM sera ouvert en septembre 2017. Les fiches de poste seront préparées en tenant compte de l'hygiène et de la sécurité.

21. Questions diverses

- Calamité agricole, réunion organisée par la DDT pour les exploitations qui ont eu des pertes en fourrage. Des agriculteurs ayant des terres sur Rosans sont concernés.

**Délibération n° 6**

Dominique Gueytte, adjoint, présente la situation d'agriculteurs qui ont subi des pertes en fourrage du fait de la sécheresse à l'été 2015. Un courrier a été fait pour demander le classement en calamité agricole, il propose d'entériner ce courrier par une délibération.

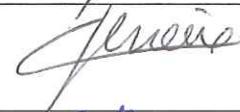
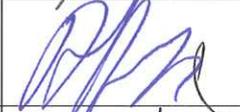
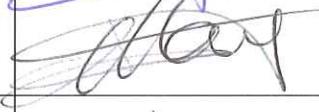
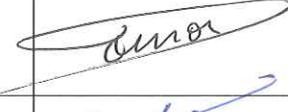
**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

DEMANDE à la préfecture le classement en calamité agricole

VOTE : Pour : 11 Contre : 0 Abstention(s) : 0

- Plan d'eau, une personne qui vient du Dévoluy et qui est cuisinier a signé un compromis, il prendrait le plan d'eau et remettrait en service l'accrobranche.

La séance est levée à 12 h.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		BOGET Chantal	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X		GENEIX Jeannine	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X		HUGUES Annie	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X		PACAUD Didier	X	
CETTOUR Nadège, 4 <sup>ème</sup> adjointe	X		PONSON Annie	X	
BESSIERE Jean-Claude	X		TARDY Lionel	X	